

La part des services dans les ESMS pour enfants et adultes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine - *Situation fin 2021*

La CNSA a défini **23 indicateurs de suivi de transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap¹**, en lien avec la Stratégie quinquennale de transformation de l'offre médico-sociale afin de « *favoriser son évolution qualitative et sa restructuration* ».

Parmi ces 23 indicateurs, **3 sont prioritaires** :

- Le nombre de personnes en situation de handicap relevant de l'amendement Creton,
- Le taux de scolarisation des enfants en situation de handicap accompagnés par des ESMS,
- **La part des services dans l'offre médico-sociale.**

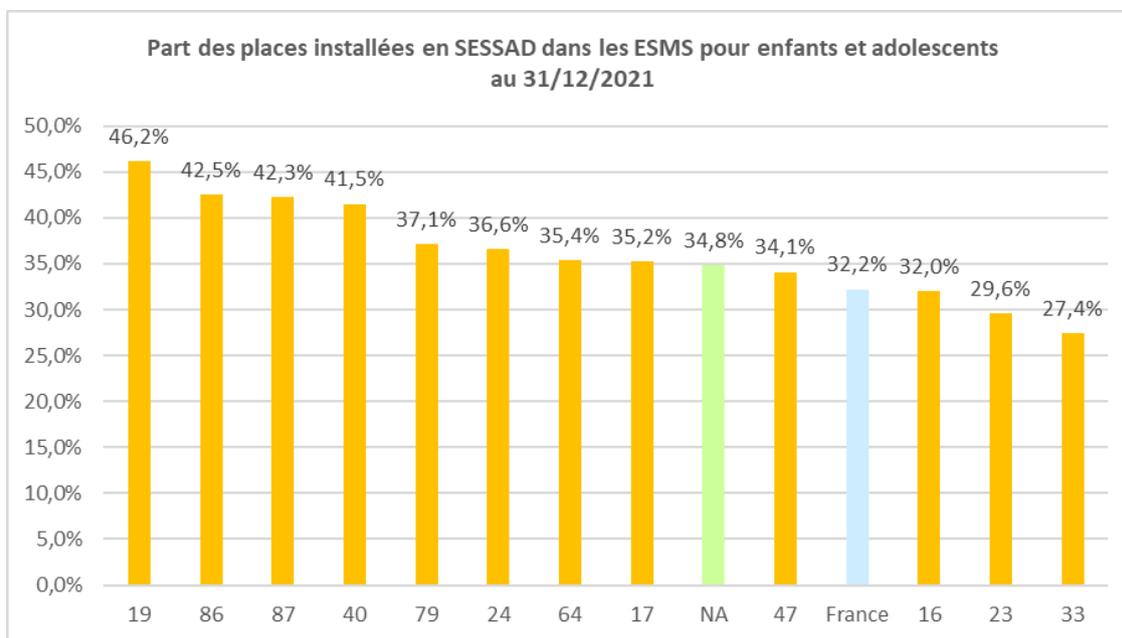
Fin 2021, en Nouvelle-Aquitaine, la part des services dans l'offre médico-sociale s'élevait à 35% pour les enfants et adolescents et à 27% pour les adultes

NB : Les pourcentages indiqués ci-dessus sont calculés sur les places installées mais, en termes de files actives (nombre total de personnes accompagnées sur une année), la part des enfants et des adultes en situation de handicap effectivement accompagnés par des services est plus importante.

L'offre en service pour enfants et adolescents en situation de handicap

Au 31/12/2021, la Nouvelle-Aquitaine comptait **5 439 places installées en SESSAD** (soit 376 places supplémentaires depuis le 31/12/2020). A cette offre en SESSAD, s'ajoutent 75 places en établissement expérimental dispensant des prestations en milieu ordinaire, soit **5 514 places réparties dans 301 services**. Cette offre représente **34,8%** des 15 845 places installées au 31/12/2021 dans les ESMS pour les enfants et adolescents en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine.

Ce taux régional est un peu plus élevé que la moyenne nationale qui s'élève à 32,2%.

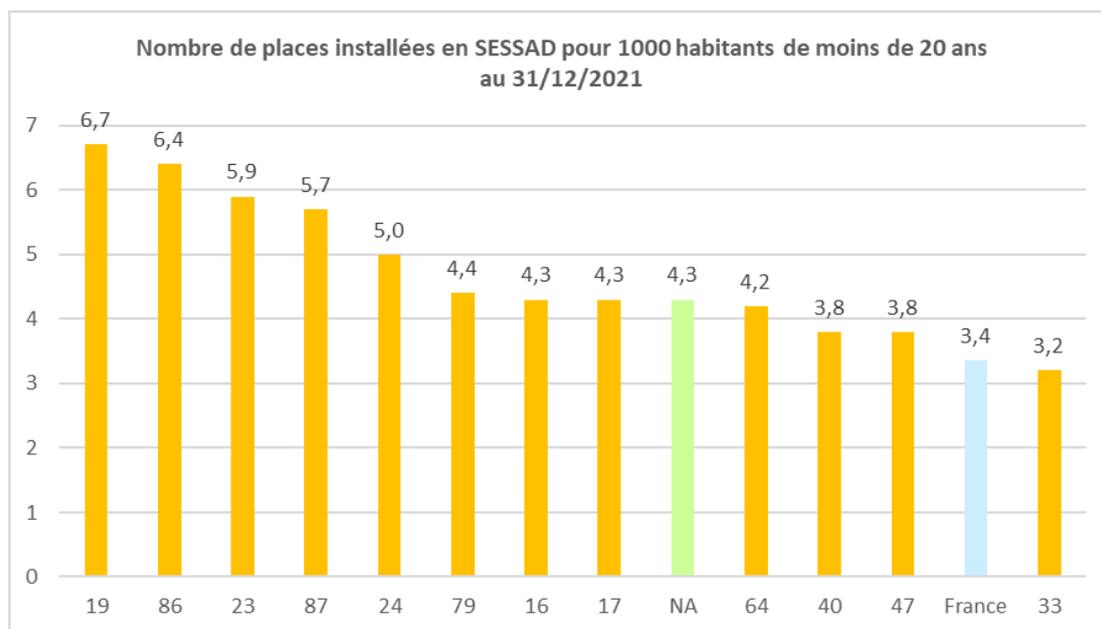


Source : FINESS INSEE 2021 – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Source utilisée pour réaliser cet état des lieux : fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS), répertoire national géré par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé - Extraction au 31/12/2021.

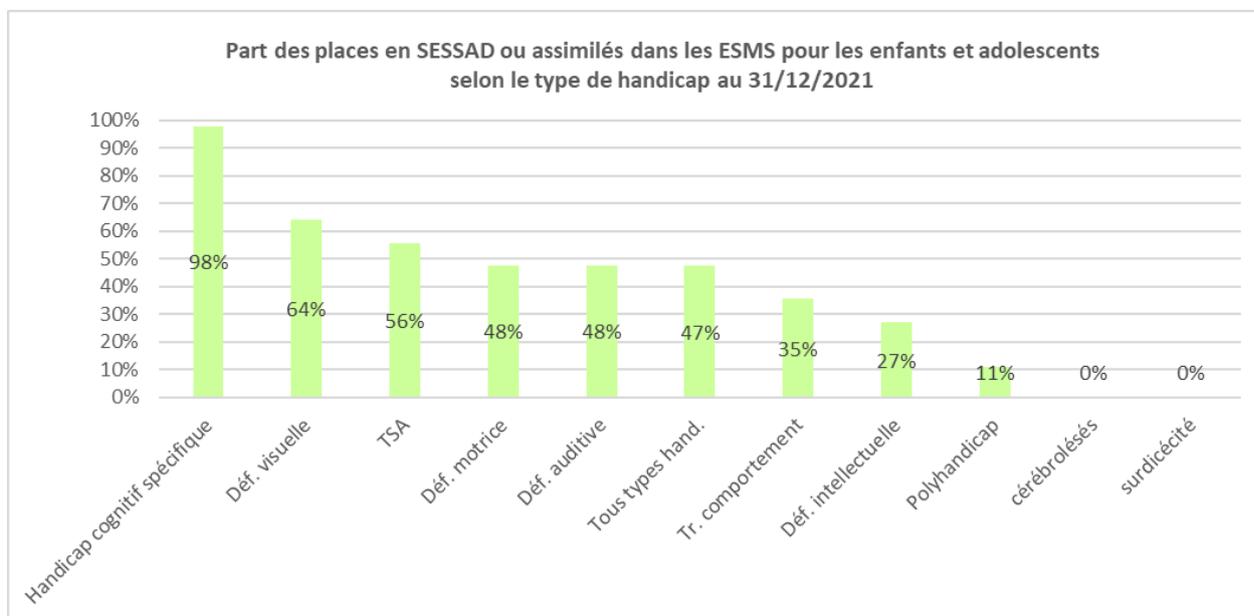
¹ Avec la DGCS, le Secrétariat général des ministères sociaux, le CIH en lien avec les ARS.

En moyenne, en Nouvelle-Aquitaine, on compte **4,3 places en SESSAD pour 1000 jeunes** de moins de 20 ans (contre 3,4 au niveau national).



Source : FINESS, INSEE ELP 2021 – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

L’offre d’accompagnement en SESSAD ne s’est pas développée sur le même rythme selon le type de handicap. Les handicaps sensoriels, moteurs et « cognitifs spécifiques »² sont ceux qui bénéficient de l’offre en SESSAD la plus importante, les jeunes concernés pouvant être scolarisés en inclusion plus facilement avec les adaptations nécessaires. L’offre pour jeunes avec TSA, de construction plus récente, est aussi plus tournée que la moyenne vers le milieu ordinaire, ce qui répond davantage aux attentes des familles.

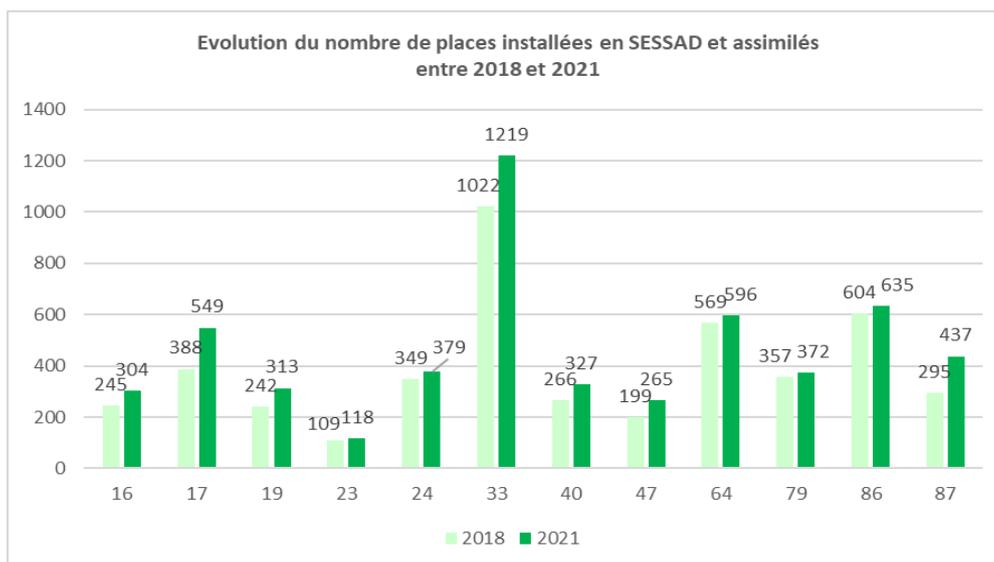


Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

² recouvrant les troubles de l’attention, de la mémoire, les troubles dys...

Evolution de l'offre entre 2018 et 2021

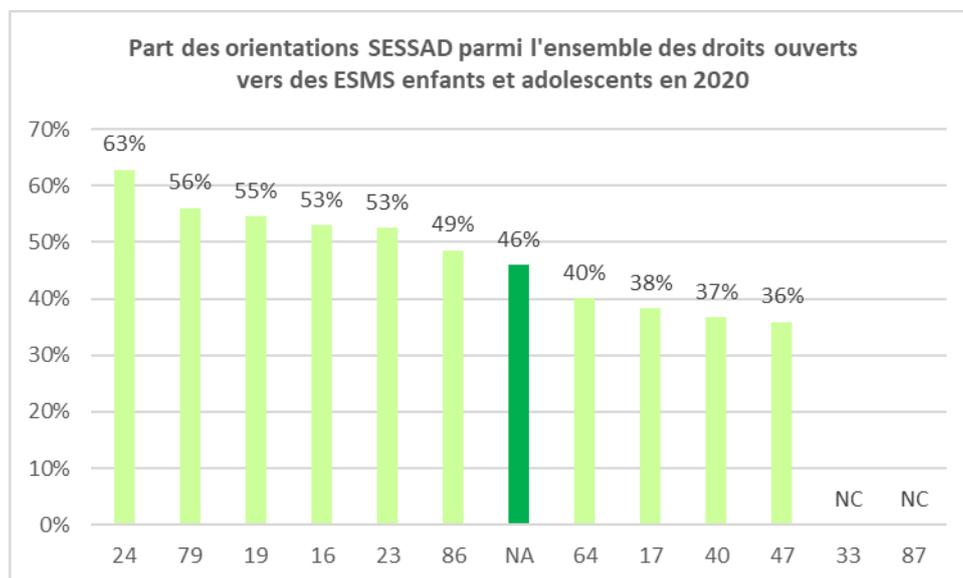
Au cours des 3 dernières années, le nombre de places en SESSAD ou assimilés a progressé de **18,7%** en Nouvelle-Aquitaine, passant de 4 579 au 31/12/2018 à 5 514 au 31/12/2021.



Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Les enfants et les adolescents ayant des droits ouverts pour une orientation SESSAD

En 2020, en Nouvelle-Aquitaine, 46% des enfants et adolescents, ayant des droits ouverts par les MDPH vers un ESMS, étaient orientés vers un SESSAD (sur 10 départements pour lesquels cette information est connue).



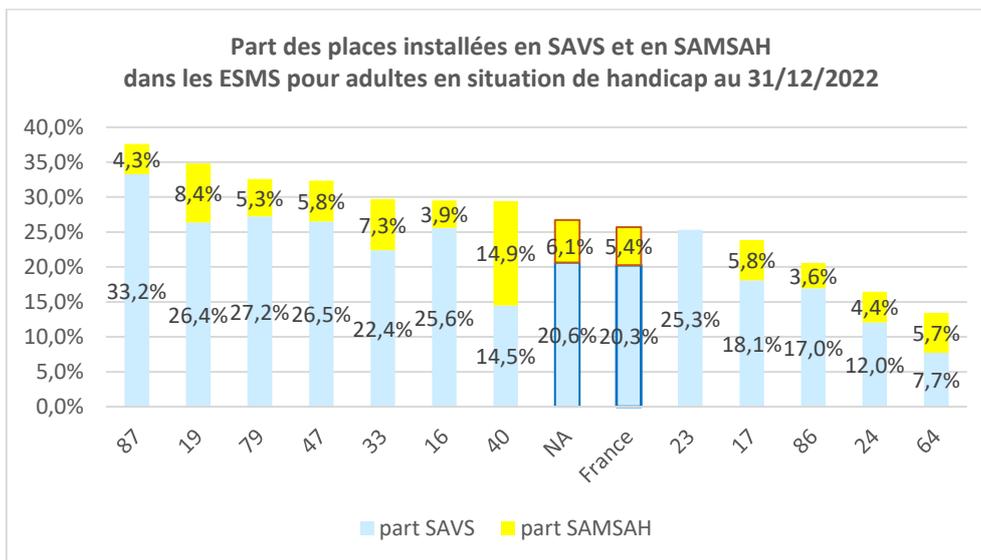
Source : Rapports d'activité normalisés MDPH 2020 - CNSA - exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

A noter : La CDAPH - commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées - prononce ses orientations en fonction de l'évaluation des besoins de la personne, de ses attentes, de celles de la famille et de l'offre du territoire. Le nombre de personnes ayant des droits ouverts recouvre celles qui ont fait valoir ce droit et sont entrées dans un ESMS, sont en liste d'attente ou encore qui sont en non-recours.

L'offre en service pour adultes en situation de handicap

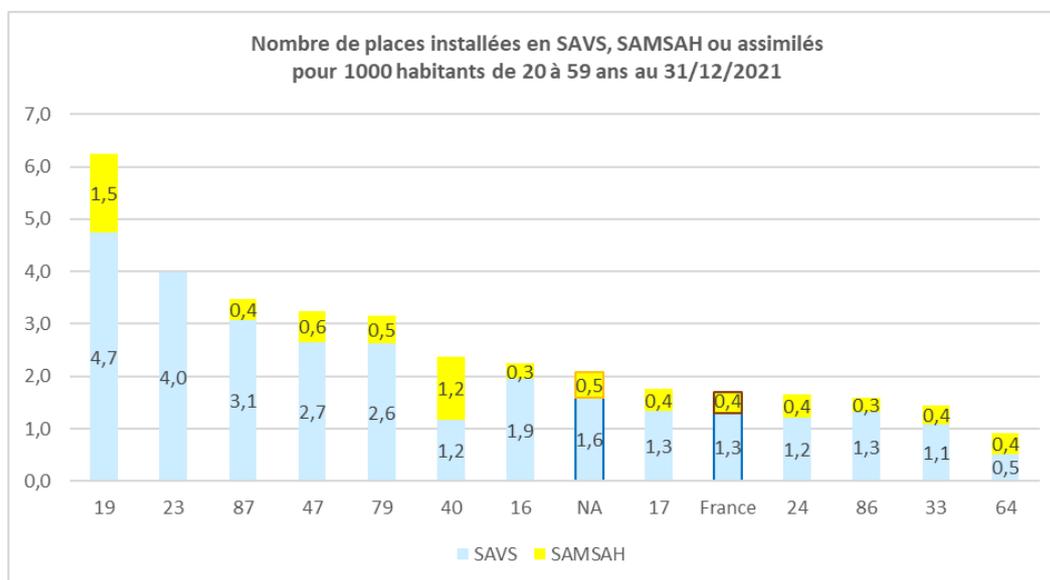
Au 31/12/2021, la Nouvelle-Aquitaine comptait 4 557 places installées en SAVS et 1 345 en SAMSAH, **soit un total de 5 902 places**. Par ailleurs, des places en établissement expérimental dispensaient des prestations en milieu ordinaire pouvant être assimilées à des SAVS (28 places) ou à des SAMSAH (30 places)³, soit **5 960 places au total**.

Cette offre représente **27% des 22 088** places installées au 31/12/2021 dans les ESMS pour les adultes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine⁴. Ce taux est proche de la moyenne nationale qui s'élève à 26%.



Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine est dotée de 1,6 places de SAVS pour 1000 habitants âgés de 20 à 59 ans et de 0,5 places pour 1000 en SAMSAH (respectivement 1,3 ‰ et 0,4 ‰ au niveau national).

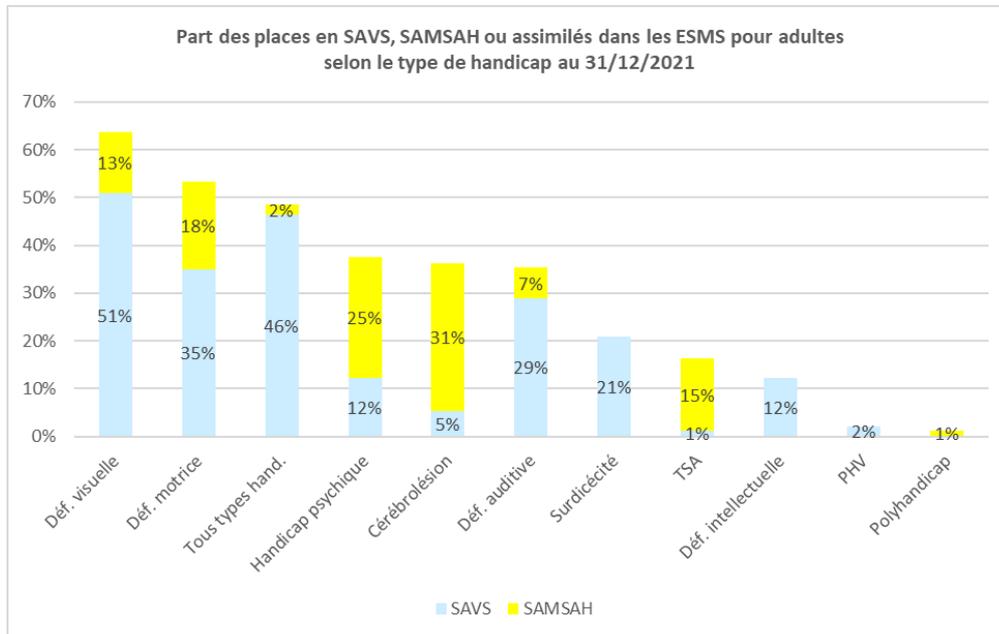


Source : FINESS, INSEE, ELP 2021– exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

³ Comme mentionné dans la « discipline » de l'arrêté autorisant ces établissements expérimentaux

⁴ Hors ESAT, CRP, CPO et UEROS car il s'agit de structures de travail protégé, de formation professionnelle ou d'évaluation qui ne constituent pas une alternative à un SAVS ou à un SAMSAH comme peuvent l'être par exemple un foyer de vie ou un FAM.

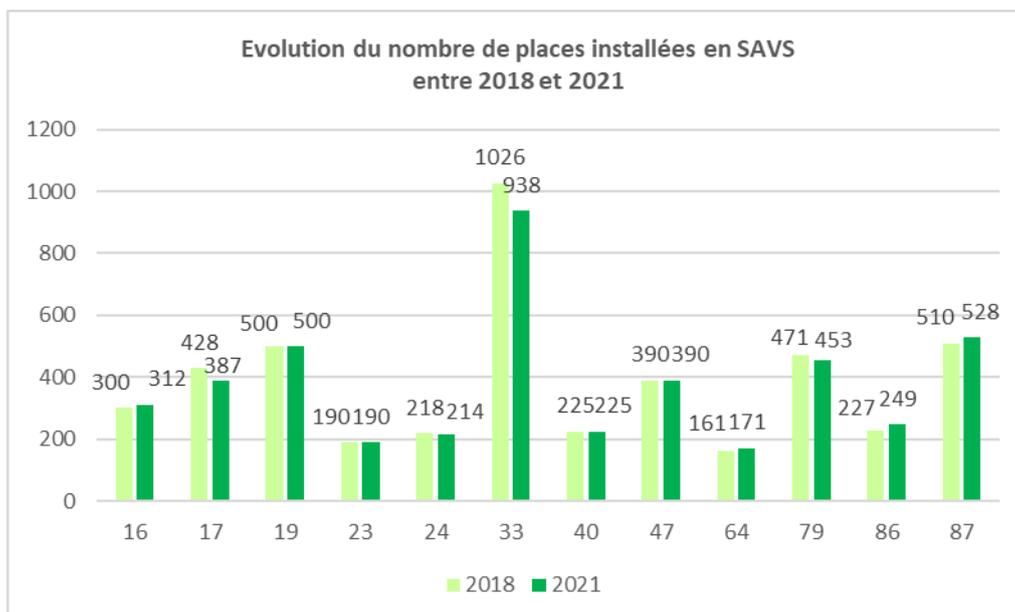
Comme pour les enfants, l'offre d'accompagnement médico-social sous forme de service s'est davantage développée pour les adultes atteints de handicap sensoriel ou moteur. Des différences existent néanmoins entre l'offre enfants et l'offre adultes. A l'inverse des enfants, la part des services pour les adultes cérébrolésés est importante mais elle est faible pour les adultes avec TSA.



Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

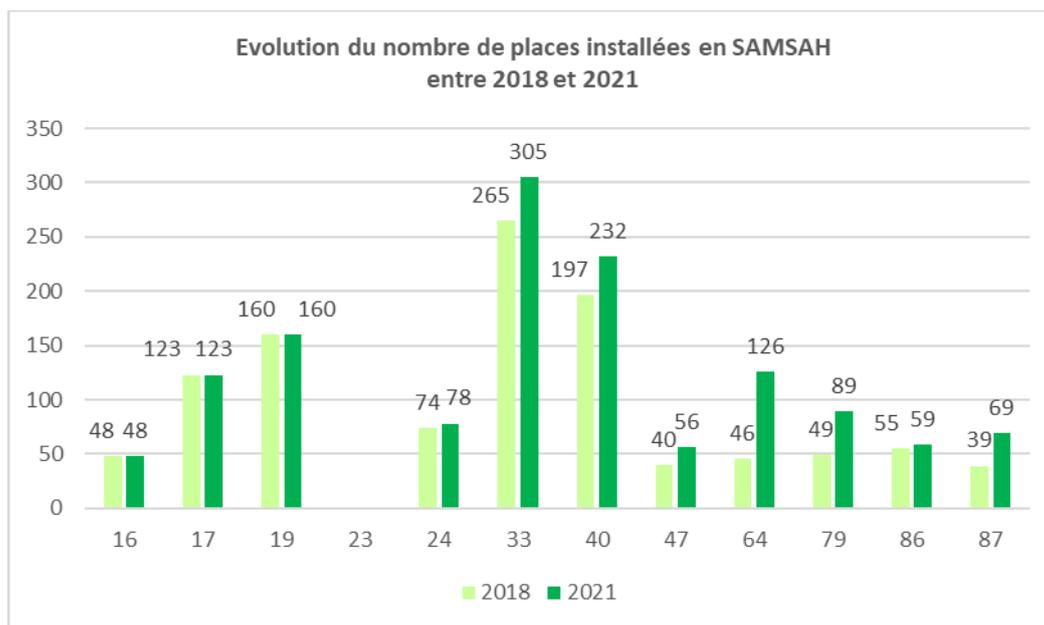
Evolution de l'offre entre 2018 et 2021

Entre 2018 et 2021, le nombre de places installées en SAVS a diminué de près de 2% en Nouvelle-Aquitaine alors que, dans le même temps, au niveau national, cette offre augmentait de 8%.



Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

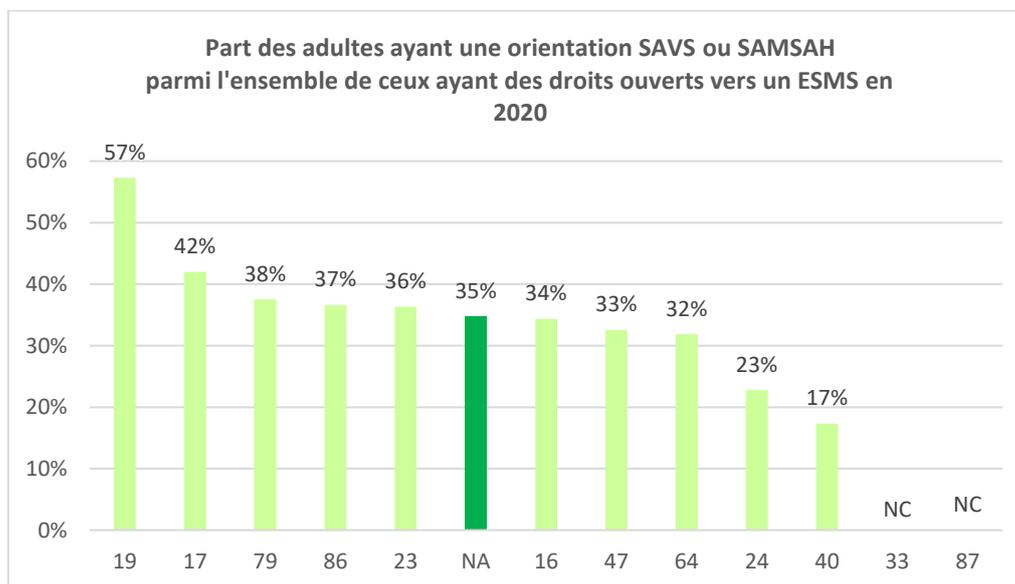
Entre 2018 et 2021, le nombre de places de SAMSAH en Nouvelle-Aquitaine a progressé de près de 23%. Dans le même temps au niveau national, une hausse plus modérée, de près de 12%, était observée.



Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Les adultes ayant des droits ouverts pour une orientation SAVS ou SAMSAH

En 2020, en Nouvelle-Aquitaine, 35% des adultes ayant des droits ouverts par les MDPH vers un ESMS étaient orientés vers un SAVS ou un SAMSAH (sur 10 départements pour lesquels l'information est connue).



Source : Rapports d'activité normalisés MDPH 2020 - CNSA - exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Rappel : La CDAPH - commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées - prononce ses orientations en fonction de l'évaluation des besoins qui a pu être faite de la personne, de ses attentes et de celles de la famille et de l'offre du territoire. Le nombre de personnes ayant des droits ouverts recouvre celles qui ont fait valoir ce droit et sont entrées dans un SAVS ou en SAMSAH, sont en liste d'attente ou en non-recours.

Tableaux détaillés des places installées en SESSAD, SAVS et SAMSAH

Offre pour enfants et adolescents en situation de handicap

Nombre de SESSAD et services assimilés et nombre de places installées au 31/12/2021

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
nombre de SESSAD	15	20	8	6	15	48	11	10	32	14	15	10	204
nb services assimilés					1	1		1	2		1	1	7
places installées en SESSAD	304	549	313	118	372	1209	327	258	578	372	625	414	5439
places installées en services assimilés					7	10		7	18		10	23	75
TOTAL places	304	549	313	118	379	1219	327	265	596	372	635	437	5514

Nombre de places installées au 31/12/2021 dans les SESSAD et services assimilés selon le type de handicap

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
Déf. intellectuelle	117	207	60	58	187	321	69	159	225	174	210	165	1952
Tr. comportement	80	147	23	22	53	441	62	59	131	46	208	16	1288
Déf. motrice	18	50	52	18	45	102	53		84	67	29	47	565
Polyhandicap	5	12	4	7		20	5		21	5		10	89
Déf. auditive	20	27	19	13	35	65	36		46		101	33	395
Déf. visuelle	9	16	15		20	75	19	10	0	16	15	20	215
TSA	35	59	111		27	136	71	37	67	59	65	146	813
Handicap cognitif	20	31				29	12		22	5	7		126
Tous types hand.			29		12	30							71
TOTAL places	304	549	313	118	379	1219	327	265	596	372	635	437	5514

Offre pour adultes en situation de handicap

Nombre de SAVS et services assimilés et nombre de places installées au 31/12/2021

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
nombre de SAVS	7	14	3	4	6	16	8	11	7	12	15	10	113
nb services assimilés											2		2
places installées en SAVS	312	387	500	190	214	938	225	390	171	453	249	528	4557
places installées en services assimilés											28		28
TOTAL places	312	387	500	190	214	938	225	390	171	453	277	528	4585

Nombre de SAMSAH et services assimilés et nombre de places installées au 31/12/2021

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
nombre de SAMSAH	4	5	2	0	5	9	5	1	4	5	3	2	45
nb services assimilés								1					1
places installées en SAMSAH	48	123	160	0	78	305	232	56	126	89	59	69	1345
places installées en services assimilés								30					30
TOTAL places	48	123	160	0	78	305	232	86	126	89	59	69	1375

Nombre de places installées au 31/12/2021 dans les SAVS et services assimilés selon le type de handicap

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
Déf. intellectuelle	162	153		135	91	50	49	187		34	56	25	942
Handicap psychique	80	70				65		20			74		309
Déf. motrice	50	46	70		10	110	25	0	33	60	35	61	500
Polyhandicap													0
Déf. auditive						50				7	9		66
Déf. visuelle						50				0	9		59
Surdicécité	20	12									13		45
TSA		8											8
Cérébrolésion										33			33
PHV								10					10
Tous types hand.		98	430	55	113	613	151	173	138	319	81	442	2613
TOTAL places	312	387	500	190	214	938	225	390	171	453	277	528	4585

Nombre de places installées au 31/12/2021 dans les SAMSAH et services assimilés selon le type de handicap

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
Déf. intellectuelle													0
Handicap psychique	35	83	160		19	79	35	9	60	53	49	51	633
Déf. motrice		10			30	52	127			25		18	262
Polyhandicap		30											30
Déf. auditive							15						15
Déf. visuelle							15						15
Surdicécité													0
TSA					9	54	10	7	16		10		106
Cérébrolésion	13					60	30	30	50	11			194
PHV													0
Tous types hand.					20	60		40					120
TOTAL places	48	123	160		78	305	232	86	126	89	59	69	1375

Réalisation : Bénédicte MARABET, CREAI Nouvelle-Aquitaine